

CONSEIL CITOYEN DU MONT SAINT-SIMÉON COMPTE RENDU N°11

La onzième réunion du conseil citoyen du Mont Saint-Siméon a eu lieu le jeudi 10 décembre 2015 à 17h00, à l'école Alain Fournier. Cette onzième réunion a réuni 7 membres du conseil citoyen.

L'inauguration de la Maison de quartier rénovée est prévue le 30 janvier. Le conseil citoyen a souhaité être associé à cette réouverture. Il a donc invité le responsable du service politique de la ville, la coordinatrice des maisons de quartier et l'élue à la démocratie participative et à la citoyenneté à cette réunion.

**Venez découvrir le
conseil citoyen du Mont
Saint-Siméon...**

Participez à la prochaine
réunion du conseil citoyen !

Début janvier... Date à
confirmer !

Organisation et fonctionnement du conseil citoyen

« Le conseil citoyen peut se réunir selon un rythme qu'il définit lui-même, dans différentes formations, notamment en :

- **séances plénières** : celles-ci sont ouvertes à tous les membres mais également aux habitants et associations du quartier qui n'en sont membres mais souhaitent participer aux débats. Cette formation a vocation à mettre en débat les orientations prioritaires et le programme de travail du conseil citoyen pour une période déterminée.
- **commissions restreintes** : organisées, par exemple, sur des thématiques particulières assurant, par leurs travaux, l'élaboration des orientations proposées par le conseil, ainsi que la préparation et le suivi des séances plénières.

Ces différentes modalités d'organisation seront définies par le conseil citoyen lui-même. »

Extrait du cadre de référence des Conseils Citoyens, édité par l'Etat

Déroulement de la réunion

- Accueil
- Distribution du compte-rendu de la réunion précédente
- Retour sur les projets et informations importantes en lien avec le conseil citoyen
- Point spécifique sur l'inauguration de la maison de quartier
- Préparation de la prochaine réunion

Informations importantes et signalements

- Concernant les stationnements allée de la Prêle, le responsable du service politique de la ville précise aux membres du conseil citoyen que les médiateurs sont déjà intervenus. Il informe aussi que deux nouveaux médiateurs seront prochainement recrutés. Enfin, un travail de proximité va être remis en place grâce au dispositif de « **Gestion Urbaine de Proximité** » qui est en train d'être retravaillé.

Concernant la sécurité, les membres du conseil citoyen proposent que les agents de la Police Municipale fassent des patrouilles à pied.

- Pour les encombrants, il est rappelé aux membres du conseil citoyen qu'un numéro vert existe : 0 800 60 40 60
- Des associations membres du conseil citoyen signalent qu'elles avaient demandé des sapins à la ville pour l'organisation d'un événement et qu'il avait été indiqué que suite à des restrictions, il ne serait pas possible d'avoir de sapins, alors que d'autres associations semblent en avoir eu. [Lors de la réunion suivante, la directrice de l'école informe ces membres que des sapins avaient été livrés mais à la mauvaise date.]

La Gestion Urbaine de Proximité ?

Souvent appelée GUP, c'est l'ensemble des actions qui contribuent au bon fonctionnement d'un quartier.

Il s'agit de mettre en cohérence et coordonner les services publics et privés d'un même quartier, pour la gestion des déchets, la propreté des espaces, la tranquillité, les services à la population...

Point sur les projets

- **Visites de quartier**

Des visites de quartier ont été organisées par les membres du conseil citoyen et se sont bien déroulées. Cependant, l'animatrice fait remarquer aux membres qu'aucun compte rendu de ces visites n'a été remis à la Ville de Noyon. Si des informations importantes sont transmises lors de ces visites, il serait intéressant qu'elles soient remontées.

- **Exposition sur la mémoire du quartier**

Un atelier pour travailler sur l'exposition est prévu le vendredi 11 décembre 2015 avec le service animation du patrimoine. Plusieurs membres du conseil citoyen participeront à cet atelier.

- **Siméon**

Suite à la dernière réunion, l'animatrice du conseil citoyen a transmis aux membres les différentes possibilités d'impression. Le conseil citoyen a choisi d'imprimer le premier exemplaire par ses propres moyens car le délai de 10 jours était finalement trop long.

Pour ce projet spécifique, les membres s'interrogent sur:

- **Est-ce que les impressions du Siméon peuvent passer sur le budget du conseil citoyen ? Avec une meilleure anticipation, peuvent-elles se faire par les services de la mairie ou par une entreprise extérieure ?**

Cela va dépendre de la fréquence d'impression et des quantités. Le budget du conseil citoyen est un budget de fonctionnement, qui n'est pas destiné à financer des projets. Cependant, le responsable de la politique de la ville indique que pour une impression de 250 exemplaires tous les 2 mois, ce projet peut être financé par la Ville de Noyon.

Cependant, les impressions pour les associations concernent normalement 60 exemplaires pour un événement. Pour ce projet, 250 exemplaires couleurs sont nécessaires, il faudrait donc organiser une réunion avec le service communication de la Ville de Noyon.

Enfin, la bourse microprojets qui doit se mettre en place pendant l'année 2016 pourra permettre de financer ce type de projets.

La Bourse Microprojets, c'est quoi ?

Elle permettra de financer des projets ponctuels de faibles coûts qui contribuent au renforcement du lien social dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. La simplicité des démarches et la souplesse des procédures favorisent l'implication des habitants « non experts ».

L'animatrice fait également remarquer, concernant le **logo de la Ville de Noyon**, qu'à partir du moment où la Ville de Noyon apporte son aide pour un projet, le logo doit figurer sur les éléments de communication. De plus, pour ce type de projet, une relecture du document sera effectuée par le service communication

Point sur l'inauguration de la Maison de quartier

Elle aura lieu le samedi 30 janvier, de 14h à 18h. La coordinatrice des maisons de quartier explique qu'il s'agira d'une inauguration vivante, avec l'organisation d'ateliers tout au long de la journée. Le programme de la journée n'est pas encore définitif, mais il est déjà prévu :

- L'inauguration officielle de Monsieur le Maire
- La tenue d'une pièce de théâtre
- Le vernissage de l'exposition mémoire de quartier
- Un spectacle de hip hop
- Des ateliers : couture, cuisine, sculpture...
- Le travail d'associations : diffusion des reportages de la WebTV

Pour la rénovation de certaines salles, un chantier jeune est prévu sur le mois de janvier. Il se terminerait pour l'inauguration.

Les membres du conseil citoyen s'interrogent sur l'attribution des locaux. Un bureau sera mis à la disposition du conseil citoyen dans la maison de quartier, à la place de l'ancienne halte-garderie.

Pour connaître les souhaits des habitants pour cette maison de quartier, les membres du conseil citoyen proposent de mettre un questionnaire dans le prochain exemplaire du « Siméon ».

Prochaine réunion

La prochaine réunion est prévue début janvier. Une date sera communiquée ultérieurement.

Personnes présentes

7 membres du conseil citoyen.

Personnes présentes mais n'ayant pas participé à l'élaboration des propositions :

Service Politique de la ville
Elue à la démocratie participative et à la citoyenneté
Animation : Service Politique de la ville

Liste de diffusion

Membres du conseil citoyen, élus, services de la ville de Noyon, services de la Communauté de communes du Pays noyonnais, partenaires concernés.



**POUR TOUT RENSEIGNEMENT, MERCI DE CONTACTER LE SERVICE
POLITIQUE DE LA VILLE, À L'ADRESSE SUIVANTE :**

conseil-citoyen@noyon.fr OU EN TELEPHONANT AU 03 44 93 32 77

